

VILLE D'HAVELUY

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de séance : 22 FEVRIER 2023

Date de convocation : 16 FEVRIER 2023

Date d'affichage : 16 FEVRIER 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 21

Présents : 16

Votants : 20

L'an deux mille vingt-trois, le 22 février, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni à la salle des fêtes municipale sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRESENTS : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + MURCIA B., 2ème Adjoint + MAYEUX M., 3ème Adjointe + FERAHTIA A., 4ème Adjoint + DHAUSSY L., 5ème Adjointe + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + LEFEBVRE B. + PLANTIN M.F. + CLOSSE E. + GLORIA D. + BUONGIORNO G. + KRYSZTOF J. + CHATELLAIN J.

EXCUSES : MM. PERNAK C. qui donne pouvoir à MURCIA B.+ CASABIANCA M. qui donne pouvoir à RYCKELYNCK J.P. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à MAYEUX M. + DELBECQ D. qui donne pouvoir à PERTOLDI C.

ABSENTS : MM. GARCIA M.

Secrétaire de séance : Mme MAYEUX M.

Délibération N° 2023-01-11

OBJET

**Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à
un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité**

(en application de l'article 3 – 2° de la Loi N°84-53 du 26/01/1984)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 – 2° ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité à savoir renforcer le service chargé de l'entretien des voiries et des espaces verts ainsi que des aménagements paysagers ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (20 voix « POUR »),

DECIDE d'ouvrir entre le 1^{er} avril et le 30 septembre 2023, six postes d'agents contractuels dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une période maximale de 6 mois.

DIT que ces agents assureront des fonctions d'agent d'entretien des espaces publics à **temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 20 heures.**

DIT que La rémunération de ces agents sera calculée par référence à **l'indice majoré 353** (I.B. 385).

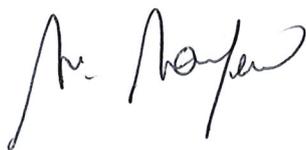
DIT que les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 012 du budget communal.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Le Maire,

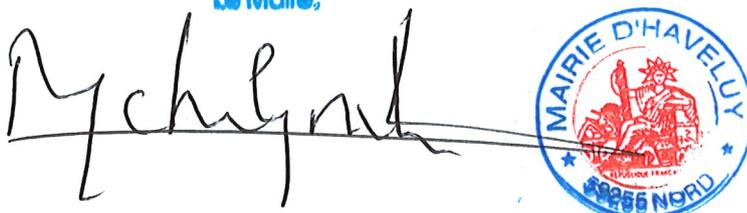


Mariette MAYEUX



Jean-Paul RYCKELYNCK

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Sous-Préfecture le 01/03/2023
Publiée ou notifiée le 03/03/2023
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME
Le Maire,



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Haveluy
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DELIB20230111
Objet :	Recrutements d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité (en application de l'article 3 - 2° de la Loi N°84-53 du 26/01/1984
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-02-22 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.2 - Personnel contractuel
Identifiant unique :	059-215902925-20230222-DELIB20230111-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215902925-20230222-DELIB20230111-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DELIB 2023_01_11.pdf Nom métier : 99_DE-059-215902925-20230222-DELIB20230111-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	411.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 mars 2023 à 15h57min20s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 mars 2023 à 15h57min21s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 mars 2023 à 15h57min24s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 mars 2023 à 15h57min36s	Reçu par le MI le 2023-03-01